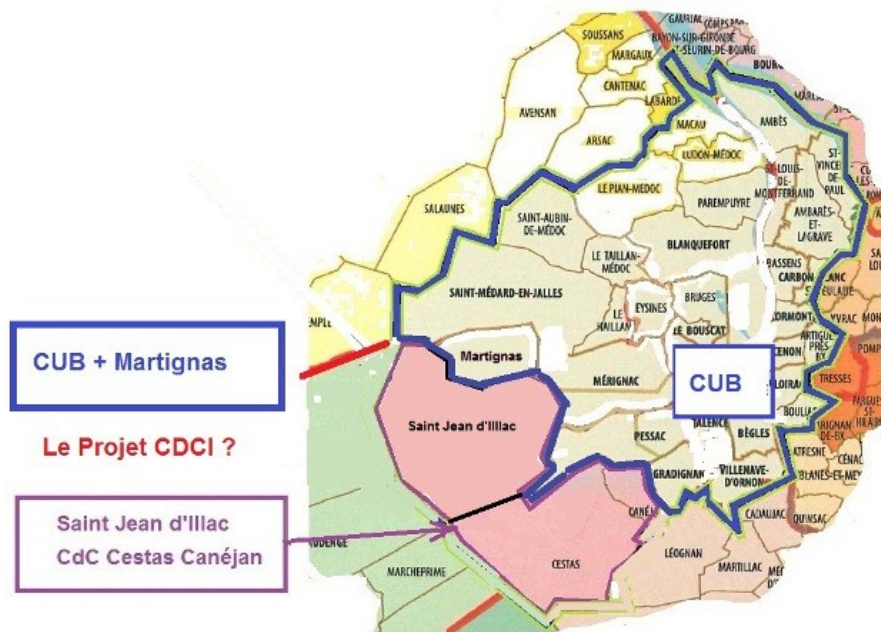


Intercommunalité: vers une interco à Trois ?

Le 10 octobre dernier, une réunion avait lieu à la CUB. Elle avait pour but de présenter une synthèse des délibérations des communes concernées par le projet de SDCI du Préfet de la Gironde.



La ville de Martignas était représentée par son maire et celle de Saint Jean d'Illac par Mme Putegnât (3^e adjointe - vie sportive et culturelle) et M. Beyrand (8^e adjoint - développement durable).

Rappelons que l'adjoint en charge de l'intercommunalité est M. Harrouard et que le premier magistrat n'était pas présent...

En résumé, selon les désirs des communes, **Saint Jean d'Illac rejoindrait la CDC Cestas Canéjan, et Martignas demanderait son intégration à la CUB**, avec toutefois un délai de réflexion supplémentaire afin de continuer à étudier les différentes hypothèses !

Ceci n'est peut-être pas la décision que prendra le préfet en décembre 2011. Il semblerait qu'il pourrait aussi prendre un arrêté en 2011 (délai légal) et si nécessaire un autre en 2012 ...

En langage populaire, cela signifie que rien n'est décidé, que les tractations se poursuivent dans une indécision patente, que chacun campe sur ses positions et que les habitants des communes concernées sont privés d'une information claire.

Cette synthèse montre aussi que la belle entente des 4 "glorieux" de mars 2009 n'est plus qu'un souvenir estompé !

Vous trouverez une [synthèse](#) de ce qui a été rapporté au cours de cette réunion sur le site de l'APM (Martignas).